

# Couples de même sexe :

30.9.2026 - Gaëlle Meslay | INED

**Dans les couples de même sexe, les tâches domestiques sont en moyenne réparties plus équitablement que dans les couples de sexe différent, en particulier chez les couples de femmes. Cet écart demeure lorsque l'on compare des couples présentant des caractéristiques sociodémographiques et familiales similaires. Les tâches les plus souvent prises en charge par une seule personne, comme le bricolage et l'entretien du linge, sont notamment davantage partagées dans les couples de même sexe. C'est ce que montrent Gaëlle Meslay (Université Toulouse Jean Jaurès), Wilfried Rault (Ined) et Anne Solaz (Ined), dans ce nouveau numéro de Population & Sociétés, à partir des données de l'enquête Erfi 2\*.**

## Les couples de femmes partagent davantage les tâches du quotidien

L'étude porte sur huit activités domestiques, parmi lesquelles la préparation des repas, la vaisselle, le ménage, l'entretien du linge, les courses et le bricolage. Dans les couples de sexe différent, l'entretien du linge et le bricolage sont les tâches les plus inégalement réparties : elles sont majoritairement réalisées respectivement par les femmes et par les hommes. Seul un couple de sexe différent sur cinq environ les partage de manière équilibrée. Ces tâches sont davantage partagées dans les couples de femmes : près d'un tiers déclarent une répartition égalitaire de l'entretien du linge et du bricolage. Elles sont aussi deux fois moins nombreuses à déclarer que ces tâches sont entièrement prises en charge par une seule partenaire : moins de 20 %, contre 40 % dans les couples de sexe différent. Pour les autres tâches quotidiennes, les couples de femmes déclarent également plus souvent une répartition équilibrée : 33 % partagent la préparation des repas, c'est le cas de 30 % des couples d'hommes et seulement 25 % des couples de sexe différent. Pour la vaisselle, 63 % des femmes en couple de même sexe déclarent une répartition équilibrée, contre 48 % des couples de sexe différent.

## Un partage plus égalitaire, même à caractéristiques comparables

Les couples de même sexe se distinguent des couples de sexe différent par plusieurs caractéristiques : ils sont notamment plus jeunes, plus souvent composés de deux personnes qui travaillent, plus aisés, plus urbains et vivent moins souvent avec des enfants. Ces différences sont plus marquées chez les couples d'hommes. Or certaines de ces caractéristiques sont elles-mêmes associées à un partage plus équilibré des tâches : celui-ci est notamment plus égalitaire dans les couples où les deux partenaires travaillent, dans les couples disposant de revenus plus élevés et dans ceux sans enfants. Mais ces différences ne suffisent pas à expliquer les résultats. À caractéristiques sociodémographiques équivalentes, les couples de femmes, et dans une moindre mesure les couples d'hommes, répartissent le travail domestique de façon plus équilibrée que les couples de sexe différent.

## **Le temps et le mariage n'ont pas les mêmes effets**

Dans les couples de sexe différent, le partage des tâches tend à devenir plus inégalitaire avec l'ancienneté de l'union. À âge moyen des conjoints donné, l'indice de partage, qui mesure le degré d'égalité dans la répartition des tâches domestiques <sup>[1]</sup>, passe ainsi de 0,74 en début d'union à 0,66 après vingt ans ou plus de vie commune. Cette évolution avec l'ancienneté de l'union n'est pas observée dans les couples de même sexe. Chez les couples de femmes, l'écart entre les unions récentes et les plus anciennes est très faible. Chez les couples d'hommes, le partage tend même à être plus égalitaire dans les couples ayant plus de dix ans d'ancienneté.

Selon le type de couple, le partage des tâches varie différemment en fonction du statut de l'union. Dans les couples de sexe différent, les couples mariés présentent une répartition des tâches moins égalitaire que les couples pacsés ou en union libre. En revanche, dans les couples de même sexe, les différences selon le statut d'union sont faibles et, chez les hommes, le mariage est associé à une répartition légèrement plus égalitaire, sans que cette différence soit statistiquement significative.

## **Des normes de genre moins déterminantes**

Pour les auteur•es, ces résultats renvoient notamment aux normes de genre qui continuent d'associer certaines tâches domestiques aux femmes ou aux hommes. Dans les couples de sexe différent, la norme qui enjoint les femmes à prendre en charge le travail domestique demeure forte. Dans les couples de même sexe la répartition des tâches est moins directement liée au sexe des partenaires, ce qui contribue à un partage plus équilibré.

Les auteur•es envisagent également que les partenaires des couples de même sexe puissent avoir des valeurs plus égalitaires et être plus sensibles aux inégalités, du fait de leur orientation sexuelle et de leur appartenance à un groupe minoritaire, ce qui les rendrait moins réticents à réaliser des tâches traditionnellement associées à l'autre sexe.

<https://www.ined.fr/fr/presse/couples-meme-sexe>